

**2024-16**



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le 7 mars**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Nonglard, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du Conseil de Communauté : 1<sup>er</sup> mars 2024**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 31.**

**Présents :**

Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

**Procurations :**

Pierre AGERON à Yvan SONNERAT  
Elisabeth BOIVIN à Séverine MUGNIER  
Roger DALLEVET à Philippe LANGANNE  
François DAVIET à Brigitte TERRIER  
Elodie DONDIN à Thomas BIELOKOPYTOFF  
Yves GUILLOTTE à Christiane MICHEL  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS

**Excusé :** Christian BOCQUET

**Secrétaire de séance :** Dominique BOUVET

**N° 2024-16 : Autorisation à donner à M. le Président pour une demande de subvention au titre du dispositif CDAS (contrat départemental d'avenir et de solidarité) concernant le projet de création de déchetterie intercommunale à La Balme de Sillingy**

*Madame Séverine MUGNIER, Vice-présidente déléguée à la gestion des déchets, rapporteur*

Dans le cadre du projet de construction de la déchetterie intercommunale dont la construction devrait démarrer mi 2025, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a décidé d'attribuer à la CCFU 100 000 € de subvention au titre des CDAS (50 000 € pour 2022 et 50 000 € pour 2023).

Le coût global de cette opération, évalué initialement à 2 100 000 € HT, a augmenté de manière conséquente et s'élève en phase AVP à 2 977 673 € HT. Cette augmentation est liée à l'évolution technique du projet et à l'augmentation des coûts de construction.

Dans ce contexte, la CCFU a la possibilité de solliciter une nouvelle tranche de subvention au titre du CDAS 2024.

Il est proposé au conseil communautaire :

- **De solliciter** l'aide financière du Département de la Haute-Savoie pour la réalisation de cette opération à hauteur de 100 000 € au titre du CDAS 2024,
- **De donner** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

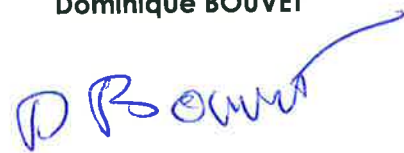
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,  
Dominique BOUVET**

A blue ink signature of Dominique Bouvet.